

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gard

Arrêté n° I/B-2023-30

Fixant la liste des candidats admis à concourir à
l'examen professionnel d'accès par voie d'avancement au grade de
technicien territorial principal de 2^{ème} classe
spécialités : services et interventions techniques ; bâtiment et génie civil
session 2023

Fabrice VERDIER, Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gard,

Vu le Code général de la fonction publique ;
Vu la loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté ;
Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;
Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié, relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriale ;
Vu le décret n° 2021-376 du 31 mars 2021 pris en application de l'article 36 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale en vue de limiter l'inscription d'un candidat à un concours permettant l'accès à un emploi du même grade organisé simultanément par plusieurs centres de gestion ;
Vu le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 modifié, portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale ;
Vu le décret n° 2016-594 du 12 mai 2016 portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale ;
Vu le décret n° 2022-1200 du 31 août 2022 modifiant l'organisation des carrières des fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale ;
Vu le décret n° 2010-1357 du 9 novembre 2010 portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux ;
Vu le décret n° 2010-1358 du 9 novembre 2010 fixant les modalités d'organisation de l'examen professionnel prévu à l'article 17-II du décret n°2010-1357 du 9 novembre 2010 portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux ;
Vu l'arrêté du 15 juillet 2011 fixant le programme des épreuves des concours et examens professionnels pour l'accès au grade de technicien, technicien principal de 2^{ème} classe et technicien principal de 1^{ère} classe du cadre d'emplois des techniciens territoriaux ;
Vu le décret n° 2020-523 du 4 mai 2020 relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap, pris pour application des dispositions de l'article 92 de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, applicable notamment aux concours et examens professionnels de la fonction publique territoriale ;
Vu la Charte Régionale Occitanie ;
Vu le règlement général des concours et examens professionnels organisés par les centres de gestion de la fonction publique territoriale de la Région Occitanie ;
Vu la convention générale entre Centres de Gestions relative à la mutualisation des coûts des concours et examens transférés du CNFPT vers les Centres de Gestion ;
Vu le recensement des besoins prévisionnels effectué auprès des collectivités affiliées et non affiliées des Centres de Gestion de la Région Occitanie ;
Vu l'arrêté n° I/B-2022-93 en date du 22 septembre 2022 portant ouverture d'un examen professionnel d'accès par voie d'avancement au grade de technicien territorial principal de 2^{ème} classe, session 2023 ;

Considérant que les dossiers d'inscription ont été déposés jusqu'au 1^{er} décembre 2022, cachet de la poste faisant foi.

ARRETE

Article 1 : La liste des candidats admis à concourir à l'examen professionnel d'accès par voie d'avancement au grade de technicien territorial principal de 2^{ème} classe est arrêtée à **27 candidats**.

Article 2 : L'épreuve écrite se déroulera le 13 avril 2023, à la salle des fêtes de Milhaud, 6 rue Gustave Berthaud 30540 Milhaud. Les candidats bénéficiant d'un aménagement d'épreuve sont convoqués au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gard, 183 chemin du Mas coquillard 30900 Nîmes.

Article 3 : Les épreuves d'admission se dérouleront au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gard, 183 chemin du Mas coquillard 30900 Nîmes, à compter du 11 septembre 2023.

Article 4 : La Directrice Générale du Centre de Gestion du Gard est chargée de l'exécution du présent arrêté lequel sera transmis à Madame la Préfète du Gard, publié sur le site internet du Centre de Gestion et transmis aux partenaires.

Fait à Nîmes, le 9 mars 2023

Le Président

Fabrice VERDIER

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de NÎMES dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr »

Transmis au Représentant de l'Etat, le : 09/03/2023

Publié le : 10/03/2023

Accusé de réception en préfecture
030-28300024-20230309-IB-2023-30-AR
Date de télétransmission : 09/03/2023
Date de réception préfecture : 09/03/2023



Liste des candidats admis à concourir Par ordre alphabétique

Examen professionnel de technicien principal de 2^{ème} classe (avancement de grade)

Session 2023

| Numéro | Candidats | Spécialité(s)/ Option(s) |
|--------|---|--|
| 16405 | Madame BARTHES Audrey Complet | Bâtiments, génie civil |
| 16416 | Monsieur BATHELOT Régis Complet | Bâtiments, génie civil |
| 16457 | Monsieur BELLOT-MAUROZ Laurent Complet | Bâtiments, génie civil |
| 16384 | Monsieur BOUALAM Abdelkader Complet | Services et intervention techniques |
| 16768 | Monsieur CAMPAGNE Rémi Complet | Bâtiments, génie civil |
| 16862 | Monsieur CHAPELLE Olivier Complet | Bâtiments, génie civil |
| 16853 | Monsieur CHOLLET Fabien Complet | Services et intervention techniques |
| 16777 | Monsieur COMBES Cédric Complet | Services et intervention techniques |
| 16489 | Monsieur DIACONO Frederic Complet | Bâtiments, génie civil |
| 16406 | Monsieur EMULO Cyril Complet | Services et intervention techniques |
| 16442 | Monsieur EVORA Gaston Complet | Services et intervention techniques |
| 16678 | Monsieur FOLCHER Philippe Complet | Services et intervention techniques |
| 16376 | Monsieur GIRVES Arnaud Complet | Bâtiments, génie civil |
| 16583 | Monsieur LAGUENS Jean-Michel Complet | Services et intervention techniques |

Accusé de réception en préfecture
030-28300024-20230309-IB-2023-30-AR
Date de télétransmission : 09/03/2023
Date de réception préfecture : 09/03/2023

Nombre de candidats : 27

| | | |
|--------------|---|--|
| 16827 | Monsieur LARRIEU Alexandre Complet | Bâtiments, génie civil |
| 16760 | Monsieur LAURENT Christophe Complet | Bâtiments, génie civil |
| 16438 | Monsieur LEROYER Jean-Christophe Complet | Bâtiments, génie civil |
| 16432 | Monsieur MASTORO Patrick Complet | Bâtiments, génie civil |
| 16795 | Monsieur NEKOUL Lakhdar Complet | Bâtiments, génie civil |
| 16392 | Monsieur NOUVEL Philippe Complet | Bâtiments, génie civil |
| 16887 | Monsieur PINTO Benoit Complet | Bâtiments, génie civil |
| 16881 | Monsieur PIQUERAS Richard Incomplet | Services et intervention techniques |
| 16401 | Monsieur VIALLE Thomas Complet | Bâtiments, génie civil |
| 16475 | Monsieur VIALLES Gilles Complet | Services et intervention techniques |
| 16377 | Monsieur VIDAILLAC Stéphane Complet | Services et intervention techniques |
| 16463 | Monsieur VIGUIER Dominique Complet | Bâtiments, génie civil |
| 16385 | Monsieur WITTERKOER Maxime Complet | Services et intervention techniques |

Accusé de réception en préfecture
030-283000024-20230309-IB-2023-30-AR
Date de télétransmission : 09/03/2023
Date de réception préfecture : 09/03/2023

Nombre de candidats : 27